27 OCTOBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISION FINALE

BOD/NO/2023/10-01 – ALLOCATION D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DE LA TANZANIE (ZANZIBAR)

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2023/10 DOC 01 et de la requête de financement reproduite à l'annexe 5 ;
2. Approuve une allocation des fonds fiduciaires du GPE au titre d'un financement pour la transformation du système à l'appui du programme GPE III en faveur de Zanzibar, comme décrit dans la requête soumise et résumée au tableau 1, sous réserve de :
 a) La disponibilité des fonds.
 b) La décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement des fonds fiduciaires pour les financements au titre de la mise en œuvre des programmes sous forme de versements annuels

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en dollars		
a.	Allocation pour la transformation du système	11 759 000 dollars
b.	Allocation sollicitée (100 %)	11 759 000 dollars
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**11 759 000 dollars**[1]
d.	Financement basé sur les résultats	Oui
e.	Agent partenaire	ASDI
f.	Commission de l'agent partenaire (% – montant)	2,5 % – 293 975 dollars
g.	Durée	Quatre ans
h.	Date de démarrage prévue	1er janvier 2024
i.	Date de clôture prévue	31 décembre 2027
j.	Source de financement	Fonds du GPE

[1] Dont 1 400 000 dollars pour les coûts encourus par l'agent partenaire au titre du soutien à la mise en œuvre.